

## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2008

### TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BOURG :

Par délibération en date du 5 septembre 2008, le conseil municipal a validé le projet d'aménagement d'un montant de 1 000 630 € HT (hors travaux du SIEGA) sur une durée de cinq ans.

Conformément au code des marchés publics et à la loi sur la maîtrise d'œuvre publique, une consultation adaptée sur références pour l'aménagement du bourg a été lancée pour rechercher un maître d'œuvre.

Madame le Maire présente à l'assemblée les différentes propositions des huit entreprises qui ont répondu à la consultation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le cabinet Etienne GUERET de ST POURCAIN S/SIOULE pour assurer la maîtrise d'œuvre de la totalité des travaux. Sa proposition d'honoraires s'élève à 3.50 % du montant total des travaux réalisés.

Madame le Maire est autorisée à signer le marché.

### APPEL D'OFFRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE BOURG :

Le maître d'œuvre étant nommé et vu l'avancée des travaux d'assainissement, il conviendrait de faire l'appel d'offre à la concurrence pour les travaux d'aménagement du bourg.

Les montants de travaux estimés dans l'étude réalisée par la Communauté de Communes Bocage-sud, sont les suivants :

2009	409 222.37 € (dont SIEGA 29 350 €)
2010	177 984.75 € (dont SIEGA 24 600 €)
2011	159 271.63 € (dont SIEGA 30 750 €)
2012	161 070.06 €
2013	<u>177 780.91 €</u>
<b>Total</b>	<b>1 085 329.72 €</b>

Compte tenu de ces montants, le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de procéder à l'appel d'offres, tranches fermes pour les deux premières années et tranches conditionnelles pour les trois années suivantes.
- autorise Madame le Maire procéder à l'appel d'offres selon la procédure en vigueur des marchés publics.